

BULLETIN MUNICIPAL

DE LE MUNG



ETE 2025



Impression : Imprimerie Actiade 8 route des Vignes – ZA la Sauzaie 17100 FONTCOUVERTE

Le mot du Maire

L'été vient d'arriver avec son lot de manifestations sur notre territoire, notamment avec les "Sites en Scène" mais aussi "les Nocturnes en Vals De Saintonge", "Les Eurochestries" et bien d'autres.

Sur notre commune nous organisons la troisième édition de Festi'Biot en collaboration avec l'ACCA. Nous espérons vous voir nombreux, rares sont les communes de 300 habitants à s'investir et pouvoir vous offrir un tel événement, et notamment avec un tel feu d'artifice, je compte sur vous !

Nous renouvelons les "apéros vagabonds" sur trois lieux différents et le troisième se clôturera par un pique-nique.

Que ce soit en bordure de Charente, à travers nos hameaux, nous disposons d'un patrimoine naturel remarquable permettant ainsi d'organiser ces différents événements.

Chaque jour, l'équipe municipale, avec les agents, agissent pour préserver cette qualité de vie parce que je crois profondément que dans un monde en proie aux menaces de toutes sortes, dans un pays sans cesse plus en désordre, la commune demeure le bon échelon, celui de la proximité.

Certains tenteront d'instrumentaliser des faits à des fins partisans, pour ma part à la polémique je préfère la mobilisation et l'engagement quotidien.

C'est la dernière année de notre mandat, elle est désormais bien engagée, mais, comme promis, 2025 reste une année d'actions afin de poursuivre le développement de notre commune.

Pour illustrer mes propos, vous trouverez quelques photos à l'intérieur de ce bulletin concernant :

- l'installation de panneaux solaires sur la Mairie.
- l'ouverture du City Park.
- la mise en place des bâches incendie.
- l'achat d'un tracteur tondeuse
- l'aménagement d'une passerelle sur le terrain de Biot.

Pour cette dernière année de mandat, le conseil municipal a validé le budget 2025 sans augmentation de la fiscalité. Seules les bases d'imposition ont été augmentées par le parlement de 1,71 %.

Le deuxième semestre sera l'occasion de faire quelques travaux de voirie, notamment au Chevalier, au Monnereau...

Il est fort probable que nous puissions commencer à restaurer «le Quereux de la Forge" celui-ci ayant fait l'accord de subvention auprès du département et de la CDC. Nous sommes dans l'attente de l'accord de l'État avec la DETR pour démarrer les travaux.

Je terminerai ce mot, en remerciant, les bénévoles et associations qui permettent aux petits et grands de notre village de se rassembler autour d'activités diverses et de contribuer au bien vivre à "Le Mung".

En vous souhaitant de passer un bel été.



Les réunions de conseil

Réunion du 26 novembre 2024 :

Acceptation du don de la part de l'ACCA : Suite à la deuxième édition de Festi'Biot, l'ACCA reverse à la commune la somme de 5 408 €.

POUR 10

Versement de subvention au profit du Téléthon : l'association SOL Y MAR – l'association qui donne des cours de zumba sur la commune – souhaite organiser des manifestations dont les recettes seront reversées au Téléthon. Il est décidé d'octroyer la somme de 50 € au profit de cette association.

POUR 10

Adhésion au contrat groupe statutaire du CDG : Le contrat d'assurance statutaire actuel arrive à expiration au 31 décembre 2024. Suite à un appel d'offre fait par le Centre de Gestion, la compagnie Reylens a été retenue pour la période 2025 – 2028.

POUR 10

Adhésion aux missions facultatives proposées par le CDG 17 : le CDG 17 offre différents services aux collectivités membres comme la confection de la paie, le service remplacement Dans un souci de simplification administrative, il est proposé aux communes d'adhérer à l'ensemble des services grâce à une seule délibération et entériné par une convention.

POUR 10

Choix du prestataire pour les travaux « Creux de la Forge » : Des devis pour les travaux de réhabilitation des bâtiments situés au Creux de la Forge ont été reçus :

- SIE : 99 860 €
- INSERT R : 105 852 €
- GIE GREEN : 104 000 €

Le devis de l'association SIE est retenu.

POUR 10

Demande de subvention auprès de l'Etat et du Département pour le projet « Creux de la Forge » : Il est indiqué que les travaux peuvent faire l'objet de subvention de la part de l'Etat et du Département.

Le plan de financement s'établit tel que :

- Travaux : 99 860 €
- Subvention Etat pour 30 % soit 29 958 €
- Subvention Département pour 45 % soit 44 937 €

Soit un reste à charge de 24 965 €.

POUR 10

Réunion du 25 février 2025 :

Convention avec la SPA : reconduction de la convention pour un coût global de 207.35 €.

POUR 8

Adhésion à l'appel d'offre du CDG – risque santé : à compter du 1^{er} janvier 2026, l'employeur aura l'obligation de participer au risque prévoyance de ses agents.

Le CDG propose à ses communes adhérentes de faire une procédure d'appel à concurrence.

POUR 8

Demande de subvention au titre des amendes de police : la commune souhaite faire des travaux de voirie pour permettre la sécurisation des usagers de la route.

A cet effet des devis ont été réalisés par le Syndicat de la Voirie qui s'élèvent à 41 747.97 € HT soit 50 097.56 € TTC

Le Conseil Départemental au titre du produit des amendes de police – aménagement de sécurité peut subventionner à hauteur de 50% du montant HT des travaux plafonnée à 50 000 €

POUR 8

Subvention exceptionnelle à Mayotte : un don d'un montant de 50 € à la Protection civile pour le soutien à la population de Mayotte.

POUR 8

Devis pour la modification simplifiée du PLU : Suite à une demande d'un propriétaire de terrain constructible, il apparaît en effet nécessaire de procéder à une modification concernant la simplification du schéma de l'OAP au village le Boutet / Les Chevaliers et plus spécialement pour le secteur 2 du PLU initial qui préconisait 5 logements et une voie transversante.

POUR 8

Afin de procéder à la modification concernant la simplification du schéma de l'OAP au village le Boutet / Les Chevaliers, un cabinet d'étude a été contacté afin d'obtenir une offre de prix. Ce devis du cabinet BE PERNET s'élève à 2 470 € HT soit 2 914 € TTC.

POUR 8

Désignation d'un conseiller pour la signature des demandes d'urbanisme déposées par Monsieur le Maire : Aurélie ROY donne lecture de l'article L.422-7 du code de l'Urbanisme qui dispose que « lorsque le maire intéressé au projet faisant l'objet d'une demande de permis de construire ou de déclaration préalable, soit en son nom propre soit en tant que mandataire, le conseil municipal de la commune désigne un autre de ses membres pour prendre la décision ».

Madame ROY Aurélie est désignée pour signer l'ensemble des demandes d'urbanisme qui seront dans le futur déposées par Monsieur le Maire

POUR 7

Modification des statuts de la CDC Vals de Saintonge : Lors du Conseil Communautaire du 18 décembre 2024, de nouvelles modifications des statuts de Vals de Saintonge Communauté ont été apportées : suppression de la compétence PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), fusion en commune nouvelle ...

POUR 8

Demande de subvention auprès du Département pour l'aménagement paysager : il convient de faire des travaux d'aménagement paysager au niveau du city Park (création d'un gazon sur une surface de 1 390 m autour de l'aire de jeux, la pose de plantations sur la butte de terre servant de brise vue et pour limiter le bruit, tables et pins parasol).

Une demande de subvention de 45 % du montant HT des travaux auprès du Conseil Départemental au titre du fonds de revitalisation va être sollicitée.

POUR 8

Ouverture du quart des crédits d'investissement : afin d'assurer une continuité de fonctionnement des services, comme lors des exercices précédents, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement à hauteur de 25% maximum des crédits ouverts au budget de l'exercice 2024 soit 61 497.71 €.

POUR 8

Réunion du 25 mars et du 15 avril 2025 : les procès-verbaux n'ont pas encore validés en réunion de conseil.



Le samedi 11 janvier, la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire s'est tenue à la salle des fêtes, une belle assistance s'y est réunie.

Un bilan de l'année écoulée a pu être décrit par Monsieur le Maire dans son discours avec les réalisations majeures et les poursuites de projets : mise en place de panneaux solaire sur la mairie, ouverture prochaine du city Park, rénovation des bâtisses sur le terrain « Queureux de la Forge ».

Des remerciements ont été adressés à l'ensemble des agents, des élus et des associations pour leur engagement quotidien au service de notre commune et un petit mot de bienvenue a été dit pour les nouveaux habitants.

Merci aux présents qui ont contribué à la réussite de cet événement ! Ce fut un plaisir ensuite de se réunir autour du verre de l'amitié accompagné par des gourmandises salées, préparés par nos élus, Alain et



Aurélie.

8 mai



Le 8 mai 2025, nous avons célébré le 80^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, en rappelant combien notre monde a été bouleversé et souillé par la dictature nazie ; et combien les mesures prises à la suite de sa capitulation avaient permis un nouvel équilibre, souvent fragile, mais salubre pour la paix en Europe.

Au moment où ces équilibres sont menacés de toutes parts, y compris au sein de nos démocraties, nous tenons à ce que le souvenir des abominations nazies ne soit pas banalisé.

Merci aux anciens combattants, aux portes drapeaux, à l'ensemble des personnes présentes mais aussi à Loan Dolbeau pour la lecture du message de l'UFAC.



Repas communal



Le 30 mars dernier, nos aînés, le personnel communal, les élus et conjoints se sont tous retrouvés pour le traditionnel repas communal qui a eu lieu au restaurant « le Gabarier » à Port D'Envaux.

Tout été réuni pour passer un excellent moment :

- Céline et Sébastien Jousse ont concocté un délicieux repas.
- « Astrid-Boop » a assuré l'ambiance tout au long de l'après-midi, entre chants et danses.



Lors de cette journée, nos doyens Gisèle Yonnet et Roger Le Graverand ont été fêtés comme il se doit.



LE MUNG

Vendredi 25 juillet 2025

Feu d'Artifice

À partir de 19h

3ème Edition

Festi Biot

Entrée gratuite



MARTEL

ZOC

LES KANGOUROUS

+

Spectacle de feu par

Feel'Art



Food trucks



Buvettes

Promocash

CHARENTAIS-MARTIN
DEUX-SEVRES

SAINT-SAVINIEN

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

WINAIR

PanelPub

Ets DURAND
CASÉO

Le Cabaret
restaurant

Boc

ambulances
AURORE
Saint-Savinien-sur-Charente
AMBULANCES
NUIT & JOUR

SUPER U
SAINT-SAVINIEN-sur-Charente
COOP
ATLANTIQUE
En coopération qui répondent à ses attentes

coworkETC
ESPACE DE TRAVAIL COLLABORATIF

Pierre Baptiste
CPB Travaux Agricoles

LA VIE EN VERT
ENTREPRISE
ESPACE VERT
MEGE PATRICK
06.07.00.0018

Tony LORET
Artificier

SAINT-SAVINIEN
AGRI
LARGE

Les apéros

VAGABONDS

SONT DE RETOUR !



À 11h30



SAMEDI 02 AOUT

À LA LANÇONNIÈRE

SAMEDI 09 AOUT

À LA PORCHINIÈRE

DIMANCHE 31 AOUT

Au terrain de biot

SUIVI D'UN PIQUE-NIQUE
LORS DE CE DERNIER RDV



Etat civil

En ce début d'année, deux de nos Méléduuniens nous ont quittés :

- PIERRE Gilles le 12 janvier 2025 (chemin des Vignes)
- BASSET Reynald le 28 mars 2025 (route de St Savinien)

Toutes nos pensées vont vers leur famille

Le petit Maysson est né le 5 mars 2025 : nous adressons toutes nos félicitations à ses parents et à sa grande sœur.

Les associations communales

Graine de Tournesol

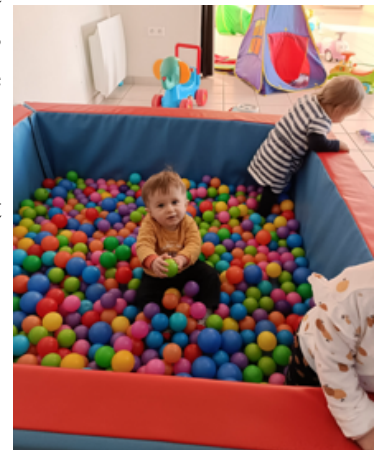


Cette année notre association Graines de Tournesol regroupe 15 assistantes maternelles engagées pour l'accueil bienveillant d'une quarantaine de tous petits.

Nous avons eu le plaisir d'organiser des ateliers d'éveil: peinture, musique etc..., des sorties et des temps de rencontre entre professionnels. Ces moments partagés sont précieux pour les enfants comme pour nous.

Nous remercions la municipalité pour son soutien constant, notamment la mise à disposition de la salle municipale pour une séance de motricité, tous les lundis matin de 10 h à 12h, ainsi que les familles pour la confiance qu'elles nous accordent.

Toute l'équipe de Graines de Tournesol vous souhaite un bel été et d'agréables vacances.



La présidente, Stéphanie Moal

Labelles et Cie

Labelles & Cie, née en 2012, poursuit sa route avec de nombreux spectacles à proposer : de la chanson, de la poésie, du clown, du piano, de la lecture...

En 2024, elle a soutenu 10 artistes, la plupart intermittent.e.s du spectacle vivant.

Une création *-Bonheur et Kotsiras-* a vu le jour en 2024.

Cette lecture-piano relate l'enfance de la célèbre peintre animalière Rosa Bonheur(1822-1899).



Le spectacle de chanson-guitare *-Anne et Sylvestre-* a encore beaucoup tourné cette année et sera de nouveau présent au Festival d'Aurillac. Chansons d'Anne Sylvestre avec Louise Crasnier et Guénolé Juvin (voir photos)

Les 27-28- 29 juin 2025, lors du Festival d'été de La Maison du Chat Bleu, vous pourrez venir écouter Anne Danaïs et Alice Rosset dans une lecture piano *-En attendant Rosa-*. Il s'agit d'un écrit manifeste de George Sand pour la protection de la forêt de Fontainebleau. Déjà !

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations, nous aurons plaisir à vous rencontrer. Nos spectacles peuvent être accueillis chez l'habitant.

Contacts : labellesetcie@gmail.com – Tél : 06 95 87 62 80 – Siège social : Mairie de Le Mung

La présidente, Jocelyne GUILLEMETEAU



Le Comité des fêtes

Chers Méléduiniens, chères Méléduiniennes,
Voici un récapitulatif des différents événements organisés
par le Comité des fêtes de Le Mung entre janvier et juin 2025.

1) Assemblée générale du 10 janvier 2025

Lors de cette réunion annuelle, un nouveau bureau a été élu pour 2025.

Il est désormais constitué de Séverine Bobrie (présidente), Françoise Genay (trésorière), Cécile Joly (secrétaire), Pascal Bobrie (vice-président), Olivier Pertus (vice-trésorier) et Magali Gibert (vice-secrétaire).

Les bénévoles actifs sont William et Odette Chambard, Marie-Thérèse Gaillard, Andrée Picoulet, Lisette Richaudeau et Marie-Noëlle Suire.

Nous remercions chaleureusement tous nos bénévoles sans qui toutes ces animations ne seraient pas possibles.

2) Repas choucroute dansante du 25 janvier 2025

Cette belle soirée dansante s'est déroulée
à la salle multi-loisirs de Saint-Savinien.



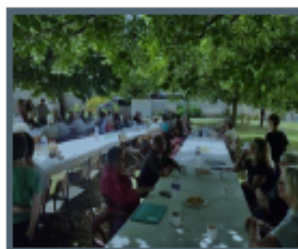
3) Loto de Printemps du 28 mars 2025

Cette animation, couronnée de succès, a eu lieu à la salle
multi-loisirs de Saint-Savinien.



4) Repas champêtre du 15 juin 2025

Cette première édition réussie s'est tenue sur le terrain
joutant l'église de Le Mung.



Prochaines dates à retenir	
Randonnée gourmande (en partenariat avec l'ACCA Le Mung)	Samedi 5 juillet
Loto d'automne	Vendredi 7 novembre
Noël des enfants de la commune	Samedi 6 décembre

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à contacter Séverine (06.87.78.25.62)
ou Françoise (06.86.57.03.37). Nous serons ravis de vous accueillir.
Nous vous souhaitons un bel été 2025.

La présidente Séverine BOBRIE

Les informations communales

Le City Stade



Samedi 12 avril s'est tenue une réunion innovante, avec les jeunes volontaires méléduniens.

Oui les enfants de notre commune étaient invités à l'occasion d'une rencontre animée par Mme LANOUE Aurélie, coordinatrice jeunesse des Vals de Saintonge.

Mr le Maire et Aurélie Roy étaient également présents.

Le sujet concernait le règlement et les activités du nouveau city stade.

Lors de ce libre échange, les enfants ont apporté leurs idées. Par exemple, les aménagements envisageables (table de ping-pong, de pique-nique, des arbres, un filet pour jouer au

badminton...).

Dialogue sur les droits, les interdits de cet espace, le respect des lieux, des personnes mais aussi autour des sanctions, des situations possibles s'ils deviennent témoins de mauvais comportements etc...

Bien que la participation ait été modeste, les échanges ont été riches et constructifs. Les enfants ont fait preuve d'un réel engagement et d'un sens des responsabilités remarquable.

Cette réunion marque une première étape vers une gestion partagée de cet espace qui se veut sportif et convivial, ouvert à tous.

Ceci va nous amener à l'élaboration d'un règlement concis, adapté et surtout qui tienne compte de leurs conditions de vie.

Nous remercions nos jeunes d'avoir participé ainsi que Mme Lanoue pour son dévouement à la bienséance de cette matinée.

COUT DU CITY PARK

	HT	TTC	Subvention obtenue
Terrassement par le syndicat de voirie	40 796.28 €	48 955.54 €	37 087 € du Département soit 35 % 21 192.45 € de l'Etat soit 20 %
Montage de la structure	15 440.00 €	18 528.00 €	
Achat de la structure	26 564.00 €	31 876.80 €	
Total	82 800.28 €	99 360.34 €	58 279.45 €

Nous vous informons que pour accéder aux Restes à charge : 99 360.34 € - 58 279.45 € : **24 520.84 € HT** déchetteries, un Pass à

culturel; l'accueil , l'éducation, l'information et l'expérimentation.

CHRONOLOGIE



En 2018 la région Nouvelle Aquitaine a donné une suite favorable et l'étude d'opportunité est engagée. En 2021 après 3 années de travaux et de concertation le rapport final conclut à la pertinence de créer un parc naturel régional sur les marais du littoral charentais. Sept intercommunalités sont maintenant concernées rassemblant près de 180 000 habitants sur 67 communes. Le 11

Décembre 2023 le

conseil régional et le 23 août 2024 le préfet de région ont donné un avis favorable. Jusqu'en 2030 un syndicat mixte (outil doté de missions mais pas de compétences) sera créé et un conseil scientifique sera installé. En 2030 une enquête publique sera organisée et en 2032 le PNR sera créé par décret du 1^{er} ministre.



*

Horaires

Du 11 juin au 6 juillet

Dès le 11 juin, les piscines d'été seront ouvertes de 14h à 18h* les jours suivants :



Ouverture des piscines d'été
Saison estivale 2025

La saison estivale se prépare pour les équipements aquatiques des Vals de Saintonge. L'ouverture au public des piscines d'été est prévue du mercredi 11 juin au dimanche 31 août 2025.

Le **frelon asiatique** à pattes jaunes, *Vespa velutina*, est à dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête vue de face est orange, et les pattes sont jaunes aux extrémités. Il mesure entre 17 et 32mm.



Frelon asiatique à pattes jaunes, *Vespa velutina* var. *nigritorax*

Le **frelon d'Europe**, *Vespa crabro*, a l'abdomen à dominante jaune clair, avec des bandes noires. Sa tête est jaune de face et rouge au dessus. Son thorax et ses pattes sont noirs et brun-rouges. Les ouvrières mesurent entre 18 et 23mm et les reines entre 25 et 35.



Frelon d'Europe, *Vespa crabro*

Les **guêpes** sont plus petites que les frelons. Les ouvrières mesurent environ 15mm en fin d'été. Attention, une reine de guêpe peut dépasser légèrement 20mm, c'est-à-dire la taille du frelon asiatique représenté ici sans la tête. Au printemps les guêpes peuvent donc être plus grande que les premières ouvrières de frelon.



Guêpe des buissons, *Dolichovespula media*

Guêpe germanique, *Vespa germanica*

Guêpe poliste, *Polistes biglumis*

La **scolle** des jardins fait partie des plus imposantes "guêpes" européennes. Elle est de ce fait fréquemment confondue avec le frelon asiatique. Sa pilosité est très épaisse. Son corps est noir brillant, sa tête est jaune sur le dessus et elle possède 4 zones jaunes et glabres sur l'abdomen. C'est un parasite de larves de gros Coléoptères (comme le Hanneton).



Scolle des jardins, *Megascolia maculata flavifrons*

Il y a environ 1000 espèces d'**abeilles** en France, seule l'abeille domestique et les bourdons vivent en société. Ils ont les tibias des pattes postérieures modifiés en corbeille. Les autres espèces sont solitaires (Megachile, Colletes, Halictes, Xylocopa...) et les femelles ont presque toutes les pattes élargies avec de longs poils, mais jamais de modification des pattes postérieures aussi poussées que chez les abeilles sociales.



Abeille domestique, *Apis mellifera*



Megachile, *Megachile ericetorum*

Colletes, *Colletes succinctus*



Halictes, *Halictus rubicundus*



Xylocope ou abeille charpentière, *Xylocopa violacea*

De nombreuses **mouches** (Diptères) peuvent ressem-

• Piscine de Le Mung / Saint-Savinien : mercredi, samedi et dimanche

Du 7 juillet au 31 août

À compter du 7 juillet, les piscines d'été seront ouvertes tous les jours de 14h à 19h*, hors jours de fermeture hebdomadaire suivants :

• Piscine de Le Mung / Saint-Savinien : fermeture le lundi (ouverture à 13h30 les autres jours)

Tarifs

- - 4 ans : gratuit
- Enfant 4 - 17 ans : 1,80 €
- Adulte : 3 €
- Carte enfant 10 entrées : 12,30 €
- Carte enfant 20 entrées : 22,50 €
- Carte adulte 10 entrées : 22,50 €



bler à des guêpes ou des frelons. Mais à la différence de ceux-ci elles ne possèdent qu'une seule paire d'ailes au lieu de deux. Leurs yeux sont généralement beaucoup plus globuleux et leurs antennes plus courtes.



Volucelle zonée,
Volucella zonaria



Mésie faux-frelon,
Milesia crabroniformis



Asile frelon,
Asilus crabroniformis

REALISATIONS

1ER SEMESTRE 2025

MISE EN PLACE DU CITY PARK



**MISE EN PLACE
DES CITERNES
INCENDIES**



**MISE EN PLACE DE
PANNEAUX SOLAIRE
SUR LA MAIRIE**



**ACHAT D'UN TRACTEUR
TONDEUSE**



AMENAGEMENT DE BIOT